



Le vendredi 14 février,

Rédaction & Édition  
Mairie de Pencran  
mairie@pencran.fr



le Jardin d'Enfants

a soufflé ses 3 bougies.



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)

### PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :  
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean-Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :  
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :  
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

### NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)

### Recensement des jeunes

Les jeunes nés en mars 1998 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

### Dates à retenir :

•28/02 et 01/03 : USP - ramassage de ferraille, parking du terrain de sports

•05/04 : APE - repas indien, salle polyvalente

•06/04 : Badminton / Tennis de table : vide grenier, salle de sports

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### ETAT CIVIL

**Naissance** : Maëlys, Marie DA SILVA MATOS, 12 rue Per Jakes Hélias, née le 13 février

### URBANISME

**Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :**

M. SENE Roland, 15 Kéroullé, remplacement de fenêtres de toit

M. DINCUFF Didier, 25 bis rue des Ecosais, création d'une fenêtre de toit

M. HILLION Romain, 14 rue de Brocéliande, édification d'un muret

M. CHAPALAIN Patrick, 58 rue des Bruyères, pose d'une pergola

Mme AUFFRET Sylvie, 22 rue des Bruyères, édification d'un mur de clôture

M. et Mme GOASCOZ, 22 Kermaria, remplacement porte de garage et fenêtres

## Elections municipales et communautaires

23 et 30 mars prochains



Il y a du nouveau !!!

1- La présentation d'une **pièce d'identité** (ex : CNI, passeport, permis de conduire) pour voter sera obligatoire. Votre seule carte électorale ne suffit plus pour voter.

2- **Changement de mode de scrutin :**

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus **ajouter de noms ni en retirer** : le **panachage n'est plus autorisé**. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Attention, si vous écrivez sur votre bulletin de vote, il sera considéré comme nul.

3- **La parité obligatoire :**

Les listes doivent obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe.

4- **Election des conseillers communautaires en même temps que les conseillers municipaux**

Les conseillers communautaires sont les représentants de la Commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD).

Pour la première fois en 2014, en même temps que l'élection des conseillers municipaux, vous élirez les représentants de la commune au sein de la CCPLD (3 membres à Pencran).

Il faut donc retenir le principe d'une **double liste sur le même bulletin de vote**.

5- **Le bulletin de vote change et comporte deux listes :**

Le même jour et sur le même bulletin de vote, l'électeur désigne donc les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité.

Vous trouverez désormais deux listes de candidats sur le même bulletin de vote : l'une sur la partie gauche pour l'élection des conseillers municipaux, l'autre sur la partie droite pour l'élection des conseillers communautaires (ces derniers devant obligatoirement être des conseillers municipaux).

A Pencran, il y a désormais **2 bureaux de vote**. La salle polyvalente sera divisée en 2 bureaux, un plan dans le hall d'entrée vous indiquera celui auquel vous appartenez.

## Résumé de la séance du conseil municipal du 20/02/2014

Absent : E. PETTON a donné pouvoir à A. JAFFRES.

Secrétaire : R. PINVIDIC.

### Budgets Commune et Eau Potable : comptes administratifs et comptes de gestion 2013, affectation des résultats 2013, engagement du quart du budget d'investissement N-1

J. CRENN présente les comptes administratifs 2013 concernant le budget Commune et le budget Eau.

#### - Budget Commune :

Dépenses de fonctionnement :	1 252 298,29 €
Recettes de fonctionnement :	1 574 002,16 €
Excédent de fonctionnement :	+ 321 703,87 €
Dépenses d'investissement :	857 432,87 €
Recettes d'investissement :	509 004,42 €
Déficit d'investissement :	- 348 428,45 €

#### - Budget Eau Potable :

Dépenses d'exploitation :	122 559,82 €
Recettes d'exploitation :	224 404,65 €
Excédent d'exploitation :	+ 101 844,83 €
Dépenses d'investissement :	69 387,61 €
Recettes d'investissement :	120 998,56 €
Excédent d'investissement :	51 610,95 €

*Le déficit d'investissement cumulé de la Commune est élevé. Cependant, il est précisé que ce dernier est à relativiser car l'autofinancement de la Commune en 2014 devrait se situer aux environs de 550 000 € et que des recettes de 205 000 € (FCTVA, subventions, contentieux...) sont déjà certaines.*

Le Maire se retire pour laisser la présidence à J. MARTIN, doyenne de l'assemblée. Elle met aux voix les comptes d'exploitation et d'investissement et les résultats définitifs. POUR : 16.

#### • Comptes de gestion 2013

Les comptes de gestion du budget général et du budget d'eau potable dressés, pour l'exercice 2013, par le trésorier principal de Lanerneau sont visés et certifiés par l'ordonnateur. Ceux-ci n'appellent ni observations ni réserves de sa part. POUR : 17.

#### - Affectation des résultats

- **Commune** : l'excédent d'exploitation de 321 703,87 € est affecté en totalité en réserve d'investissement. POUR : 17.
- **Eau potable** : l'excédent d'exploitation de 101 844,83 € est affecté en totalité en réserve d'investissement. POUR : 17.

#### - Engagement du quart du budget d'investissement N-1 de la commune

Dans l'attente du vote du budget 2014, il est possible d'engager un quart des crédits inscrits à la section d'investissement de 2013. Le Conseil vote l'engagement de 111 350 € au titre de l'année 2014. POUR : 17.

### Rétrocession des équipements communs du lotissement « Feunteun Marie » et classement de la rue de Brocéliande dans le domaine public communal

L. Vigouroux informe que la réception des travaux a eu lieu le 10/12/2013. Conformément à la convention établie avec le lotisseur, la commune accepte de prendre à sa charge, gratuitement, les équipements communs du lotissement (voies internes et stationnements, espaces verts, réseaux d'eau potable, eaux usées, eaux pluviales et éclairage public). Le Conseil décide de classer la rue de Brocéliande (230ml) dans le domaine public communal. POUR : 17.

### Régularisation de l'emprise du château d'eau sur une propriété privée

L. Vigouroux expose qu'il s'agit d'acquérir à titre gratuit la parcelle correspondant à l'emprise du réservoir du château d'eau d'une superficie de 113 m<sup>2</sup>. POUR : 17.

### Classement / déclassement de parcelles

J. Martin informe que de nombreuses régularisations du domaine

public ont été réalisées durant le mandat. Après avoir procédé à des acquisitions ou des ventes de terrains, il convient de classer ou déclasser ces parcelles du domaine public.

### Classement de parcelles communales dans le domaine public :

A Hellez Bras : 3 parcelles pour 296 m<sup>2</sup>. POUR : 17.

A Keroullé : 4 parcelles pour 269 m<sup>2</sup>. POUR : 17.

Rue des Châtaigniers : une parcelle de 3 m<sup>2</sup>. POUR : 17.

### Déclassement de parcelles communales du domaine public :

A Hellez Bras : 4 parcelles pour 413 m<sup>2</sup>. POUR : 17.

A Keroullé : 3 parcelles pour 339 m<sup>2</sup>. POUR : 16.

A Loguellaou : une parcelle de 106 m<sup>2</sup>. POUR : 15.

### Cession du chemin le long du lotissement Feunteun Marie

L. Vigouroux informe que, dans le cadre de l'aménagement du lotissement de Feunteun Marie, un chemin piétonnier a été créé. Le lotisseur a donné son accord pour une cession à la commune. La commune propose d'acquérir à titre gratuit le chemin de 94 m<sup>2</sup> et de le classer dans le domaine public communal. POUR : 16.

### Echange de terrains pour régularisation du domaine public à Keroullé

L. Vigouroux explique que, suite à une modification des numéros des parcelles concernées par le projet d'échange validé par délibération du 3 mai 2010, un nouveau document d'arpentage a été réalisé par le cabinet Géomat. Il convient donc de reprendre les délibérations pour réaliser les échanges de terrains avec les Consorts Rolland sur la base de 17,50€/m<sup>2</sup>. Il est proposé d'échanger avec Jean-Paul, Daniel et Véronique Rolland des emprises de voirie de 59 m<sup>2</sup> contre un délaissé de voirie de 120 m<sup>2</sup> avec une soulte de 1 067,50 € à la charge des propriétaires ci-dessus ; d'acquérir auprès de Jean-Paul, Josiane, Daniel et Véronique Rolland une emprise de voirie de 30 m<sup>2</sup> au prix de 525 €. POUR : 16.

### Régularisation d'une emprise du domaine public sur une propriété privée au 36 rue des Cerisiers

J. Martin informe que l'emprise de voirie concerne 30 m de trottoir le long de la propriété (côté VC1). Il est proposé d'acquérir la parcelle de 52 m<sup>2</sup>, à titre gratuit, à Véronique Rolland. POUR : 16.

### Régularisation d'une emprise du domaine public sur une propriété privée à Keroullé

J. Martin informe qu'une emprise de voirie située au carrefour de Keroullé et appartenant à Yvon Pinvidic, n'a jamais été régularisée. Il est proposé d'acquérir les parcelles d'une surface totale de 358 m<sup>2</sup> à titre gratuit auprès d'Yvon Pinvidic. POUR : 16.

*Régine Pinvidic ne prend pas part au vote.*

### Déclaration d'intention d'aliéner

J. Martin informe le Conseil des transactions immobilières signées depuis un an.

### SIMIF (Syndicat Intercommunal Mixte du Finistère)

J.P. Le Bourdon propose au Conseil de donner son avis sur le retrait du SIMIF des communes de Plouéan, Plougoulm et Le Faou et l'adhésion de la commune de Guissény. POUR : 17.

### BAFA / BAFD : financement des formations

C. Pichon informe qu'afin de promouvoir la formation des jeunes Pencranais et de les aider à trouver des emplois dans l'animation, la Commune de Pencran propose de participer au financement de la formation BAFA ou BAFD des Pencranais qui en feront la demande. La prise en charge des frais de formation par la commune pourra atteindre 60% (plafonnée à 600 €), dans la limite de 3 par an. En contrepartie, la personne formée devra effectuer à titre gratuit, 4 jours de travail à l'ALSH de Pencran. Une convention entre la commune et le jeune formalisera ces modalités. Il est précisé que pour chaque aide accordée, la CAF remboursera la commune à hauteur de 55 %, soit 330 € maximum. POUR : 17.

### Tarif pour la fourniture d'étiquettes pour la propagande électorale

J. Crenn propose au Conseil de fixer le tarif de la fourniture des

## CONSEIL MUNICIPAL (suite)

étiquettes des coordonnées postales des électeurs à 15 €. POUR : 17.

### Compte rendu des commissions

#### Voirie – Eau : L. Vigouroux

- Les offres d'études sur le schéma des eaux pluviales sont arrivées.

- Information sur les inondations du 6 février.

Les plus grandes difficultés étaient situées à Kerhamon, La Fontaine, Ty Ménez, Route de Keranhoat, les Garennes et Keranjaffrès. L'entreprise Elorn TP a réalisé des tranchées d'urgence pour solutionner le débit d'eau sur les routes et chemins. Un réaménagement des fossés a été réalisé de Bellevue à Coat Fao en enlevant certaines buses et en mettant des cailloux sur une longueur d'environ 450 m, pour réguler les eaux pluviales.



- La station de la Fontaine ont été inondée. Aussi, l'alimentation en eau potable a été assurée par le réseau des Eaux du Ponant pendant quelques jours.

- Un devis de réparation de la rambarde du pont de Kerhamon a été demandé à OMS.

#### Urbanisme : J. Martin

- Chemin le long du Morbic : une rencontre avec les propriétaires

des parcelles a eu lieu.

#### Information – CCAS : R. Emily

- CCAS : le Maire et des membres du CCAS ont rendu visite à Mme Cécile Orlach, nouvelle doyenne des Pencranais, à son domicile et aux Pencranais résidant en maisons de retraite.

- Panneaux d'informations endommagés par la tempête du 24 décembre : en attente des devis de réparation.

J. Crenn déplore le fait que plusieurs foyers Pencranais aient été privés d'électricité ou de téléphone à cause d'arbres qui, non maîtrisés, sont tombés sur les lignes d'alimentation.

Compte-rendu complet consultable en mairie ou sur [pencran.fr](http://pencran.fr)

### RAPPEL suite aux intempéries

#### • Elagage des arbres

Afin d'éviter tout risque pour la sécurité des usagers des voies publiques mais aussi toute coupure d'électricité, il est rappelé que le propriétaire ou l'occupant du terrain a la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés, fossés). Cet élagage est à sa charge.

#### • Entretien des buses

L'entretien des buses d'accès aux terrains privés est à la charge des propriétaires.

## VIE MUNICIPALE



Cécile ORLACH

### Visite de la doyenne et des résidents des maisons de retraite

Début février, Jean CRENN et Roseline EMILY ont rendu visite à Madame Cécile ORLACH, nouvelle doyenne, ainsi qu'aux Pencranais résidant en maisons de retraite. Ils étaient accompagnés de Marie-Louise PERENNOU et Louis TOURBOT, membres du CCAS.

Cécile CARIOU est née il y a 95 ans à La Martyre dans le village de Lilyvon. En 1945, elle épouse Yves ORLACH. Ils ont une fille, Christiane et ils tiennent la ferme familiale jusqu'en 1958. Ensuite, ils s'installent à Landerneau car M. ORLACH devient employé de la ville. Au décès de son époux en 1975, Mme ORLACH emménage à Pencran, au domicile de sa fille où elle réside depuis, entourée de sa famille M. et Mme GOURIOU et leur fils Ronan, dans le quartier de Coat Guéguen.



Jeanne DIVERRES



Odette CABON



Yvonne BIAN

### Daniel KERMARREC, responsable des services techniques, a pris sa retraite après 21 ans au service de la commune



Sa retraite, qui sera officielle le 1<sup>er</sup> avril prochain, a été fêtée à la mairie vendredi 22 février. Il était entouré de sa famille, ses collègues de travail et les élus de l'actuelle et de l'ancienne municipalité.

Sur les 43 années et demi de carrière, Daniel KERMARREC a passé 21 ans au service de Pencran et de ses habitants. Embauché le 1<sup>er</sup> septembre 1992, son domaine d'activité n'a cessé d'évoluer, du fait du développement de la commune.

Mémoire de la commune et de son évolution, son savoir-faire, sa conscience professionnelle et son sens du service public le caractérisent.

Daniel KERMARREC a déjà de nombreuses activités qui l'attendent. Membre de Pencran Animations Festivités, il participe activement à la construction du char créole pour le carnaval de la Lune Etoilée. De nombreuses autres occupations l'attendent dans son hangar à Dirinon, mais aussi sur l'eau, avec son bateau et sa canne à pêche, et tout prochainement, avec son nouveau kayak offert par les collègues et les élus.



# LA MAIRIE COMMUNIQUE



## Départ de Karine EVENAT, directrice du Jardin d'Enfants

Embauchée le 20 janvier 2011, elle a participé à la mise en place du Jardin d'Enfants qui a ouvert quelques jours plus tard, le 14 février 2011. Après plus de 3 ans à Pencran, Karine EVENAT nous quitte pour un poste de directrice de crèche à Plouhinec.

Un grand merci à Karine pour son implication au Jardin d'Enfants, son écoute auprès des parents, son savoir-faire auprès des enfants et son sourire bien sûr !

Karine EVENAT sera remplacée par Claire JUTTEAU qui prendra ses fonctions de directrice du Jardin d'Enfants à partir du lundi 3 mars.

## Colloque sur le bien-être de l'enfant

Le 25 janvier dernier, se tenait à Brest, à la fac Ségalen, un colloque sur le bien-être de l'enfant de 0 à 6 ans, organisé par la CAF, le Conseil Général et l'Education Nationale.

L'enjeu de ce colloque était de montrer qu'il existe de nombreuses solutions d'accueil du jeune enfant sur le territoire et qu'il serait opportun de les faire travailler ensemble. Cette préoccupation est d'ailleurs présente également au niveau national (plan de refondation de l'école, réforme des rythmes scolaires, circulaire sur la scolarisation des enfants de moins de 3 ans...).

Des intervenants (psychologue petite enfance, directeur relations internationales CNAF, directrice académique de l'Education Nationale) ont présenté leur vision du continuum éducatif entre la naissance et l'entrée en école élémentaire.

Ensuite, des tables rondes ont présenté différents dispositifs innovants mis en place dans le Finistère : classe passerelle à Brest,

asso Ti Liou à Pont-l'Abbé, "Il faut tout un village pour éduquer un enfant" présenté par la commune de Loperhet, ainsi que le dispositif Jardin d'Enfants/passarelle école maternelle mis en place à Pencran et pour lequel une convention a été signée avec l'Education Nationale en juillet 2013.

Karine Evenat, directrice du Jardin d'Enfants, Marie Le Héno, enseignante en petite section et Chantal Pichon, adjointe au maire, ont présenté l'origine du projet, la façon de fonctionner entre l'école et le Jardin d'Enfants, les avantages que les enfants et leurs parents y trouvent mais également la richesse des échanges entre les professionnels de la petite enfance et les enseignants.

Ce fut également l'occasion de redire l'importance de la complémentarité et de la bonne articulation entre les structures d'accueil. Une passerelle existe également entre le Jardin d'Enfants et l'ALSH, avec des après-midi "passerelle" pour les enfants qui vont avoir 4 ans. D'autres projets sont à développer avec les assistances maternelles qui viennent de créer leur association sur Pencran.



## FOYER DES JEUNES

### 5 jeunes de Pencran partent à la découverte du Paris mystérieux

Du 10 au 14 mars, Laurie, Lillian, Romain, Oriane et Charlène accompagnés de Tangi et Julien, animateurs de la MPT, iront à la rencontre du Paris mystérieux à travers ses lieux ou sites réputés pour ses légendes urbaines. Grâce à des photos et films, ils pourront nous rendre compte courant avril de leur périple parisien (une 1<sup>ère</sup> pour tous les 5 !). Un dossier a été monté auprès de la CAF et de la MSA pour aider à financer ce projet. Mais, d'ores et déjà, les jeunes ont pu récolter 500 € grâce à la vente de chocolats et pizzas. Bon voyage à tous !

Ce projet est né de rencontres à l'arc en ciel, le vendredi soir et le samedi lors des heures d'ouverture du foyer des Jeunes et pourrait donner envie à d'autres jeunes de monter, eux aussi, un projet qui leur tient à cœur !



## ÉCOLE

### Classe des Moyenne Section - Grande Section

**Enseignante** : Nadine MARZIN. **ATSEM** : Anne TESSON.



### Liste des élèves (par ordre alphabétique) :

**Les MS** : Eléa BERTHELÉ, Valentin BÉCAM, Killian CALLUYÈRE, Margaux CHARLES, Louna CHITRE, Timéo CUEFF, Amel HEDDADI, Nathan LANGLAIS, Timéo LE GALL, Kenzo LECAT, Aurès MEURIC, Marine WATTEBLED.

**Les GS** : Tess ARNAUD, Chloé BRARD, Nolwenn DUGOU, Ewen GEBEL, Nathan KRAEMER, Timéo L'HOSTIS, Laëticia LE BORGNE, Alexis LE GALL, Ninon LE GALL, Zélie LETAILLANDIER, Louise MARTIN, Yanis PASDELOUP, Chloé TRÉGUER.

## VIE ASSOCIATIVE

APE

### Soirée indienne

Salle polyvalente de Pencran

Repas  
suivi d'une  
soirée  
dansante

Samedi  
5  
AVRIL  
à partir de 19 h

Soirée animée

Apéritif + Repas indien + Café

Réservation jusqu'au 21 mars :  
ape.pencran@hotmail.fr

SUR PLACE :  
11 € / adulte  
5 € / enfant  
A EMPORTER :  
10 € / repas

### Soirée indienne

La prochaine manifestation organisée est une soirée animée et dansante avec repas sur le thème de l'Inde :

**samedi 5 avril à partir de 19h à la salle polyvalente de Pencran**

Tarifs du repas :

- 11 € par adulte (1 apéritif compris)
- 5 € par enfant
- A emporter : adultes 10€ (sans l'apéritif) et enfants 5 €.

Réservez vite à l'adresse mail suivante :

[ape.pencran@hotmail.fr](mailto:ape.pencran@hotmail.fr)

Les Amis de la Colline

Le samedi 15 février, au restaurant d'Irvillac, le copieux kig ha farz a réuni les aînés de Pencran, de Saint Urbain et d'Irvillac. Ce repas a été animé de chansons et de petites histoires. Pour clore l'après-midi, des parties de pétanque et de dominos ont été organisées. Vers 18h, après cette belle réunion d'aînés, tout le monde est rentré chez soi.

Le 6 mars à Guipavas a été organisée la qualification belote du secteur Bas Elorn pour la demi-finale qui aura lieu le mercredi 23 avril à Plouneour-Ménez.

Le 18 mars à Pencran, le club organise la qualification dominos du secteur Bas Elorn pour la finale qui aura lieu à Plouénan le mercredi 26 mars.

Avis aux amateurs !

Pencran Animation Festivités

### Préparation du CHAR CRÉOLE pour le Carnaval de la Lune Etoilée

La structure de base du char est terminée. Les artistes s'attellent à la fabrication des décors et costumes.



Foire à la puériculture du dimanche 2 février. RDV l'année prochaine !



USP - Collecte de ferraille

Le vendredi 28 février de 14h à 18h et le samedi 1<sup>er</sup> mars de 9h à 17h.

Des bennes de récupération seront déposées sur le parking de Keranna durant les 2 jours de l'opération.



Contactez Stéphane LORANT au 06 13 12 58 56.



## PAROISSE

Paroisse - Pot des bénévoles

Yves CAROFF et les membres du Relais de proximité de l'ensemble paroissial ont accueilli les nombreux bénévoles, le vendredi 7 février à la salle polyvalente de Pencran. Ils œuvrent tous pour le service des paroissiens de Dirinon et Pencran, tout au long de l'année. François CALVEZ, curé, et les différents prêtres qui interviennent par roulement sur l'ensemble paroissial

étaient également présents.



## LE SAVIEZ-VOUS

### LES OUESSANTINES Espace Joseph Rolland à Pencran



C'est sur l'île d'Ouessant qu'au début des années 1990, a été créée une société pour développer et exploiter l'aquaculture de l'algue wakamé.

Très rapidement, pour des raisons logistiques évidentes, une unité de transformation se monte sur le continent, à Plougastel-Daoulas d'abord, puis, à partir de septembre 1993, sur la zone de Saint Ernel, à Landerneau.

En juillet 1994, des salariés de cette première entreprise créent la société actuelle pour reprendre son activité et lui donner un nouvel élan basé sur une meilleure exploitation du savoir-faire acquis dans la transformation des algues alimentaires. A l'époque, il s'agissait principalement de produire des matières premières pour l'industrie et la restauration, que ce soit sous forme sèche ou semi-déshydratée (selon une technique séculaire utilisée par les japonais pour assurer une très longue conservation aux algues fraîches).



Démarré alors une période de développement des gammes de produits à base d'algues pour pouvoir intéresser aussi bien les détaillants spécialisés que les magasins de produits régionaux, l'industrie agroalimentaire et la restauration.

Parallèlement, pour compléter encore cette activité, ont été menés des travaux de développement d'un produit totalement nouveau utilisant des extraits d'algues, la barde végétale « Décor'alg » (brevetée en 1999)

qui, visuellement et physiquement se substitue parfaitement à la barde de lard sur les rôtis, paupiettes et tournedos ainsi que dans les brochettes, tout en ne contenant aucune matière animale et en se conservant 2 mois en ambiance réfrigérée au lieu d'une douzaine de jours pour le produit traditionnel.

En 2003 se présente l'opportunité de racheter, au principal fournisseur du marché, son activité de production de décors gélifiés (à base, également, d'extraits d'algues) pour l'industrie alimentaire.

C'est aussi à cette même époque que la société s'intéresse à la production de savons transparents aux algues pour compléter son offre vers les distributeurs de produits régionaux.

L'entreprise acquiert en deux ans un savoir-faire unique sur ce marché et investit prioritairement pour le lancement de son activité de production de savons aux algues. Il en résulte, à ce jour, une gamme qui ne cesse de se développer et qui avait bien besoin de nouvelles installations de production pour poursuivre sa croissance et engager des relations avec les laboratoires et les distributeurs spécialisés en cosmétique.



Afin de marquer ce nouveau départ, avec un nouveau siège social, l'entreprise a aussi changé de nom en choisissant sa principale marque commerciale, LES OUESSANTINES, comme nouvelle raison sociale.

### LES OUESSANTINES

ZAE Gorrequer - 3, Espace Joseph Rolland

29800 PENCAN

Tél 02.98.21.57.50 / Fax 02.98.21.57.68

[www.ouessant.com](http://www.ouessant.com)

## DIVERS

### AQUALORN

**Jeudi 6 mars de 14h à 18h - Thétys Game**

Après-midi ludique : grande structure gonflable, jeux pour les petits et les grands, le tout dans une ambiance musicale très enjouée !

Tarif : abonnement ou entrée simple - enfant : 4€, adulte : 5€. Tout enfant de - de 9ans devra être accompagné d'un adulte. Contact : 02 98 85 18 89.



### Devenez famille de vacances

Accueillir chez vous, cet été au mois de juillet, un enfant âgé de 6 à 10 ans, qui a besoin de repères et d'appuis pour grandir. Pour que cet enfant passe des vacances dans une famille équilibrée, qu'il reprenne confiance en lui, en la vie ; pour créer des liens qui le rendront plus solide et qui lui permettront de construire son avenir.

Pour toute demande de renseignements, contactez le 02 98 55 60 80 ou par mail : [solen.helias@gmail.com](mailto:solen.helias@gmail.com) ou [afv.finistere@gmail.com](mailto:afv.finistere@gmail.com)

### MSA prévention santé : Prenez le temps de prendre soin de vous

Les délégués MSA du canton de Landerneau vous invitent à une **soirée gratuite** et ouverte à tous :

« Gainsbourg for ever,  
le spectacle musical »

Au-delà des airs connus, les élus de la MSA proposent, en fin de soirée, de prendre un petit temps d'informations et d'échanges avec les médecins de l'ADEC (Association pour le dépistage des cancers).

**Vendredi 7 mars, 20h30,  
salle polyvalente de Pencran.**

Venez nombreux !



### Campagne de dépistage du cancer côlon

Le cancer colorectal constitue la 2<sup>e</sup> cause de décès par cancer en France. Si la médecine arrive désormais à guérir plus de 80% des cancers dépistés suffisamment tôt, elle le doit aux progrès des nouvelles techniques d'investigation mais aussi grâce aux **campagnes de dépistage**. Ces campagnes visent les hommes et les femmes de 50 à 74 ans.

Consultez votre médecin, votre pharmacien et faites-vous remettre gratuitement le nécessaire pour effectuer le test.

### EMPLOI

L'ADS des Pays de Landerneau-Lesneven-Plabennec recrute en CDI à 50%, un(e) **infirmier(e)** référent(e) de secteur. Missions : favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap, organiser les soins personnalisés, encadrer une équipe d'aides-soignants, participer à la gestion administrative du service. Poste à pourvoir début mars 2014. Candidatures à adresser par mail : [secretariat@adspays.una29.fr](mailto:secretariat@adspays.una29.fr)

### Nouveau à Pencran Dépannage et maintenance informatique

@TM 29  
DEPANNAGE INFORMATIQUE

02.98.43.12.03  
06.37.51.47.00



le meilleur accompagnement pour gagner du temps

9 RUE OLIVIER SALADIN  
29800 PENCAN

[a.t.m.29@orange.fr](mailto:a.t.m.29@orange.fr)

### Devis gratuit

### PERDU - TROUVÉ

PERDU :

- chiot Jack Russel mâle pucé,
- chien type teckel collier noir.

TROUVÉ :

- tente/tapis d'éveil à la salle de sports,
- gilet noir, écharpe rose.

Contactez la mairie.